



Que faire pour un licenciement pour inaptitude physique dans la f

Par **soleil13**, le **16/04/2013** à **18:09**

bonjour

je suis fonctionnaire dans la fonction publique territoriale d'un centre communal d'action sociale et vais être licenciée pour inaptitude physique je voudrais un reclassement mais on me le refuse

à qui je pourrais m'adresser pour faire valoir mes droits car normalement je suis certaine que l'employeur est dans l'obligation de me reclasser et pour ce genre de licenciement ai-je droit à des indemnités de licenciement merci à ceux qui pourront me renseigner

Par **moisse**, le **16/04/2013** à **18:44**

Bonjour,

Je ne suis pas loin s'en faut un spécialiste de la fonction publique, mais la lecture des notes selon les liens ci-dessous :

* <http://vosdroits.service-public.fr/F549.xhtml>

* <http://vosdroits.service-public.fr/F514.xhtml>

m'incitent à penser, selon votre exposé, que le licenciement est impossible pour le moment. La voie amiable passe par un rapprochement avec un syndicat, tandis que la saisine de la justice concerne le tribunal administratif à réception de la notification du licenciement.